

Image not found or type unknown



prestation caf pour nationalité algérienne

Par **perle14000**, le **22/02/2020** à **14:55**

Bonjour mon mari a fait son nouveau passeport sa fait 10 mois que nous sommes mariés il a obtenu son premier titre de séjour le 10/12/2019 la caf nous dit qu'il doit avoir une carte de résident et qu'il doit être en France depuis 5 ans et d'autre personne de la caf me dit que ce n'est pas les mêmes conditions avec un algérien que de rester en France pendant 5 ans ça a été supprimé pourriez-vous me dire exactement si la caf du Calvados est en tort ou pas on leur a même envoyé le récépissé de titre de séjour.

Par **youris**, le **22/02/2020** à **15:39**

bonjour,

voir ce lien sur les prestations familiales versées aux étrangers y compris aux algériens :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2787>

salutations